

D 23-95	L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.
SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LA PÉTANQUE HOULGATAISE ».	<u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain GOSSELIN, Alain BERTAUD, Patrick BARBA, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Joanna DE KERGORLAY, Nathalie MAHIER, Didier FRAGASSI et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.
	<u>Absents excusés :</u> Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Céline VOISIN : pouvoir donné à Nathalie MAHIER Antoine ARIF : pouvoir donné à Patrick BLOSSE
Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Laurent LAEMLÉ propose aux membres du conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « la pétanque Houlgataise » pour un montant de 2 000 €.

Ladite subvention a pour objectif de permettre le paiement de la taxe d'aménagement liée à la construction du chalet d'environ 70 m² suite au permis de construire déposée par le club et enregistré sous le numéro PC 014 338 22R0006.

Laurent LAEMLÉ informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres de la CATAC lors de la réunion du 21 novembre 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 € au profit de l'association « la pétanque Houlgataise » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.

